



VILLE DE MENTON

Direction générale des services
Secrétariat du conseil municipal

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11 février 2016 à 19 heures

Etaient présents :

M. Jean-Claude GUIBAL, Député Maire,
Président de séance
Mme Martine CASERIO, adjoint au maire
Mme Gabrielle BINEAU, (*à partir de 19h55*)
adjoint au maire,
M. Yves JUHEL, adjoint au maire
M. Marcel CAMO, adjoint au maire
Mme Monique MATHIEU, adjoint au maire
M. Jean-Claude ALARCON, adjoint au maire
Mme Sandrine FREIXES, adjoint au maire
Mme Nicole ZAPPIA, conseiller municipal
M. Henri SCANDOLA, conseiller municipal
M. Jean-Louis NATALI, conseiller municipal
Mme Arielle DAUNAY, conseiller municipal
Mme Isabelle ALMONTE, conseiller municipal

Mme Béatrice BIECHEL, conseiller municipal
M. Daniel BORTUZZO, conseiller municipal
M. Fabrice PINET, conseiller municipal
Mme Habiba PAILLAC, conseiller municipal
M. Franc COMBE, conseiller municipal
M. Florent CHAMPION, conseiller municipal
Secrétaire de séance
Mme Danielle VASSALLO-MEDECIN, conseiller
municipal
M. Jean-Jacques CLEMENT, conseiller municipal
M. Thierry GAZIELLO, conseiller municipal
M. Patrice NOVELLI, conseiller municipal
Mme Nathalie ROSTAGNI, conseiller municipal
M. Philippe BRIAND, conseiller municipal

Avaient donné pouvoirs :

M. Nicolas AMORETTI à M. Marcel CAMO
M. Christian TUDES à M. Jean-Claude GUIBAL
Mme Gabrielle BINEAU (jusqu'à 19h55) à Mme Martine CASERIO
Mme Patricia MARTELLI à M. Yves JUHEL
Mme Sylviane ROYEAU à M. Jean-Louis NATALI
M. Daniel ALLAVENA à Mme Sandrine FREIXES
Mme Lydia SCHENARDI à M. Thierry GAZIELLO
M. Claude CALVIN à M. Philippe BRIAND
M. Jean-Claude CHAUSSENDE à M. Patrice NOVELLI

Etaient absentes

Mme Françoise MEFFRE
Mme Iris FERRARI

Monsieur Florent CHAMPION est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Député-Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2015 qui est approuvé **à l'unanimité**.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n°1 : Installation de M. Philippe BRIAND, conseiller municipal suite à la démission de Mme Pascale GERARD

Rapporteur : M. le Député-Maire

Prend acte

de l'installation de M. Philippe BRIAND, conseiller municipal, figurant au 4^{ème} rang de la liste « Mentonnais Ensemble » et modifie l'ordre du tableau du conseil municipal.

Affaire n°2 : Avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'office de Tourisme

Rapporteur : Mme Sandrine FREIXES, adjoint au maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour, 2 abstentions (MM. Calvin et Briand) adopte le projet d'avenant n°1 à la convention d'objectifs intervenue entre la Commune et l'Office de Tourisme de Menton en 2015 et autorise M. le Député-Maire à prendre toute disposition tendant à rendre effective cette décision.

Affaire n°3 : Rapport annuel d'activités présenté par la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française pour l'exercice 2014

Rapporteur : M. le Député-Maire

Prend acte

du rapport annuel d'activités de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française au titre de l'exercice 2014 et précise que ce rapport sera tenu à la disposition des administrés à la Direction Générale des Services, au secrétariat du Conseil Municipal.

Affaire n°4 : Tarifs d'amarrage du port de plaisance de Menton Garavan pour l'année 2016

Rapporteur : Mme Monique MATHIEU, adjoint au maire

A l'unanimité

approuve la tarification des postes d'amarrage du secteur public du port de Menton Garavan pour l'année 2016.

Affaire n°5 : Relèvement des tarifs d'amarrage du port public de Menton pour l'année 2016

Rapporteur : Mme Monique MATHIEU, adjoint au maire

A l'unanimité

approuve le barème des redevances des postes d'amarrage du port de Menton et ses conditions d'application pour l'année 2016.

Affaire n°6 : Garantie d'emprunt à la Société Anonyme d'HLM « ERILIA » pour l'opération d'acquisition en « Vente en l'Etat Futur d'Achèvement » des 57 logements à réaliser de la résidence « Les Terrasses du Careï » (ex. Menton Serfet) située route de Sospel à Menton

Rapporteur : Mme Martine CASERIO, adjoint au maire

A l'unanimité

accorde sa garantie d'emprunt pour le remboursement de 4 emprunts d'un montant total de 6.253.936 € maximum représentant 100% des emprunts que la S.A. d'HLM «ERILIA » se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt, autorise M. le Député-Maire à signer avec la Société Anonyme la convention de garantie communale avec réservation de onze logements à la typologie de l'ensemble, soit trois appartements de 4 pièces, cinq appartements de 3 pièces et trois appartements de 2 pièces et à intervenir aux contrats de prêts qui seront conclus entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Emprunteur.

Affaire n°7 : Garantie d'emprunt à la Société Anonyme d'HLM « ERILIA » pour l'opération d'acquisition en « Vente en l'Etat Futur d'Achèvement » des 21 logements à réaliser de la résidence « Villa Charlotte », située promenade Val du Careï à Menton.

Rapporteur : Mme Martine CASERIO, adjoint au maire

A l'unanimité

accorde sa garantie d'emprunt pour le remboursement de 4 emprunts d'un montant de 2.010.089 € maximum représentant 100% des emprunts que la Société Anonyme d'HLM « ERILIA » se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt, autorise M. le Député-Maire à signer avec la Société Anonyme d'HLM « ERILIA » la convention de garantie communale avec réservation de 4 logements à la typologie de l'ensemble, quatre appartements de 3 pièces et à intervenir aux contrats de prêts qui seront conclus entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Emprunteur.

Affaire n°8 : Charte de la commande publique de maîtrise d'oeuvre

Rapporteur : M. Marcel CAMO, adjoint au maire

A l'unanimité

décide d'adhérer au principe de cette charte de la commande publique de maîtrise d'oeuvre et autorise M. le Député-Maire à la signer.

Affaire n°9 : Services de publication et d'impression pour les années 2016, 2017 et 2018 – groupement de commande entre la Ville de Menton et le Centre Communal d'Action Sociale – Passation des marchés

Rapporteur : Mme Isabelle ALMONTE, conseiller municipal

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à signer les marchés à intervenir avec les sociétés et précise que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits à inscrire aux budgets principaux des années correspondantes.

Affaire n°10 : Consultation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux – choix du mode de gestion du Port de Menton Garavan

Rapporteur : M. Yves JUHEL, adjoint au maire

A l'unanimité

décide de consulter la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour obtenir un avis sur le mode de gestion du port de Menton Garavan.

Affaire n°11 : Convention de bénévolat

Rapporteur : Mme Béatrice BIECHEL, conseiller municipal

A l'unanimité

approuve le modèle type de convention à conclure entre la Ville de Menton et les collaborateurs bénévoles du service public et autorise M. le Député-Maire à signer les conventions et tous les actes y afférents.

Affaire n°12 : Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Mme Gabrielle BINEAU, adjoint au maire

A l'unanimité

autorise la modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} février 2016, précise que les publicités de créations des emplois auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale seront effectuées conformément à la réglementation en vigueur et que les crédits correspondant seront prélevés au chapitre 012 du budget de la Ville, charges de personnel et frais assimilés.

Affaire n°13 : Modification de la liste des emplois et des conditions d'occupation des logements de fonction

Rapporteur : Mme Gabrielle BINEAU, adjoint au maire

A l'unanimité

adopte la modification de la liste des emplois qui complète celle créée par délibération du 29 juin 2015, décide de valider les charges afférentes auxdits logements et précise que les attributions individuelles seront prises en application de cette délibération par arrêté de M. le Député-Maire.

Affaire n°14 : Recensement de la population – rémunération des agents recenseurs – complément à la délibération n°169/2015

Rapporteur : M. le Député-Maire

A l'unanimité

décide de rémunérer les agents recenseurs remplaçant l'agent démissionnaire selon les modalités suivantes : Attribution à chacun de la moitié de l'indemnité initiale dénommée « indemnité d'agent recenseur » et qui s'établit au montant de 1 200 € nets (le montant est susceptible de varier de quelques euros compte-tenu du mode de calcul de la rémunération des charges), autorise M. le Député-Maire à signer tous les actes afférents et précise que les crédits seront imputés au budget principal de l'exercice 2016.

Affaire n°15 : Dégrèvement sur facture assainissement accordé à la suite d'une fuite d'eau non imputable à la responsabilité de l'abonné

Rapporteur : M. Marcel CAMO, adjoint au maire

A l'unanimité

approuve le dégrèvement sur facture des parts « collecte et traitement des eaux usées », dont une part est imputable au budget assainissement de la Commune de Menton et sollicite le dégrèvement de la redevance « modernisation des réseaux » auprès de l'Agence de l'Eau.

Affaire n°16 : Restructuration de locaux en vue de la création d'un établissement d'accueil du jeune enfant « Chat Perché » - demande de subventions

Rapporteur : Mme Habiba PAILLAC, conseiller municipal

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à rechercher auprès des institutionnels, des aides nécessaires à la réalisation de ce projet et à signer tous les documents permettant de mener à bien cette opération.

Affaire n°17 : Travaux de sécurisation des piliers de l'Eglise Protestante – Participation de la Ville

Rapporteur : M. Jean-Jacques CLEMENT, conseiller municipal

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à verser une participation financière d'un montant de 2 750 € TTC dans le cadre des travaux de sécurisation des piliers de l'église protestante.

Affaire n°18 : Convention de mise à disposition de matériel municipal

Rapporteur : M. Florent CHAMPION, conseiller municipal

A l'unanimité

approuve la convention relative au prêt de matériel municipal.

Affaire n°19 : Convention pour la lutte contre le charançon rouge du palmier

Rapporteur : M. le Député-Maire

A l'unanimité

autorise l'opération de lutte contre le charançon rouge du palmier sur la Ville de Menton, approuve la convention qui sera passée entre chaque propriétaire ou syndic et la commune et autorise M. le Député-Maire à la signer.

Affaire n°20 : Remplacement de l'abri pour agrumes aux Serres Municipales en Zone Industrielle – autorisation de dépôt de permis de construire sur le territoire Castellarois.

Rapporteur : M. Daniel BORTUZZO, conseiller municipal

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à déposer un permis de construire pour la reconstruction d'un abri de stockage dans les serres municipales sur le territoire Castellarois.

Affaire n°21 : Convention avec l'ESAT pour la récolte d'agrumes

Rapporteur : M. Fabrice PINET, conseiller municipal

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à signer la convention de récolte d'agrumes avec l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail, ESAT.

Affaire n°22 : Vente d'agrumes par la Ville de Menton

Rapporteur : M. Fabrice PINET, conseiller municipal

A l'unanimité

décide de valider les tarifs suivants proposés pour la vente d'agrumes par la Ville de Menton :

Tarifs vente d'agrumes (hors Citrons de Menton) des vergers municipaux	tarif "Citrons de Menton" des vergers municipaux label IGP
	prix de vente fixés par le marché et la station de conditionnement (Kg)
	A titre indicatif, autour de 4,00 € / kg
prix de vente au Kg	Coût du conditionnement par la station ESAT
Calibre équivalent oranges : 2,50 €	0,7 €/kg
Calibre équivalent cédrats : 2,00 €	
Calibre équivalent kumquats : 3,00 €	

Affaire n°23 : Remplacement de chaudières dans quatre établissements communaux – autorisation de dépôt de déclaration préalable et de travaux

Rapporteur : M. Henri SCANDOLA, conseiller municipal

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à déposer la déclaration préalable et l'autorisation de travaux pour le remplacement des chaudières au fioul par des chaudières au gaz dans les écoles Guillevin, Jeanne d'Arc, Frédéric Mistral et la Villa Jasmin.

Affaire n°24 : Rénovation des fenêtres et persiennes de l'école Guillevin – autorisation de dépôt de déclaration préalable et de travaux

Rapporteur : M. Jean-Louis NATALI, conseiller municipal

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à signer la déclaration préalable et l'autorisation de travaux pour le changement des fenêtres et des persiennes de la façade Ouest de l'école Guillevin et tous documents y afférents.

Affaire n°25 : Rénovation des fenêtres et des persiennes de la maternelle du Careï – autorisation de dépôt de déclaration préalable et de travaux

Rapporteur : Mme Isabelle ALMONTE, conseiller municipal

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à signer la déclaration préalable et l'autorisation de travaux pour le changement des fenêtres et des persiennes de la maternelle du Careï et tous documents y afférents.

Affaire n°26 : Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre dans les vestiaires du tennis de la Madone – autorisation de dépôt de déclaration préalable et de travaux

Rapporteur : M. Jean-Claude ALARCON, adjoint au maire

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à signer la déclaration préalable et l'autorisation de travaux pour la transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre au tennis de la Madone et tous documents y afférents.

Affaire n°27 : Rénovation des fenêtres de l'école Anne Frank - autorisations de dépôt de déclaration préalable et de travaux

Rapporteur : Mme Arielle DAUNAY, conseiller municipal

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à déposer la déclaration préalable et l'autorisation de travaux pour le changement des fenêtres de la façade Sud de l'école Anne Frank et tous documents y afférents.

Affaire n°28 : Ravèlement d'un mur de séparation traverse des Diamants/Quai Bonaparte – autorisation de dépôt de déclaration préalable

Rapporteur : M. Franc COMBE conseiller municipal

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à signer la déclaration préalable pour le ravèlement du mur de séparation de la traverse des Diamants et tous documents y afférents.

Affaire n°29 : Remplacement des ascenseurs et du monte-charge du Palais de l'Europe – dépôt d'une autorisation de travaux

Rapporteur : Mme Nathalie ROSTAGNI, conseiller municipal

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à signer l'autorisation de travaux pour le remplacement des ascenseurs et du monte-charge du Palais de l'Europe ainsi que tous documents y afférents.

Affaire n°30 : Création d'une fenêtre dans la loge du gardien du stade du Val d'Anaud – autorisation de dépôt de déclaration préalable

Rapporteur : M. Jean-Claude ALARCON, adjoint au maire

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à signer la déclaration préalable pour la création d'une fenêtre dans la loge du gardien du stade du Val d'Anaud et tous les documents y afférents.

Affaire n°31 : Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable dans le cadre des travaux du parking des Sablettes – demande de prestations

Rapporteur : Mme Nicole ZAPPIA, conseiller municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix pour, 4 abstentions (MM. Schénardi, Gaziello, Novelli et Chaussende)

autorise la société CARI/FAYAT à déposer une autorisation d'urbanisme dans le cadre de l'aménagement de surface de la place Fontana.

Affaire n°32 : Application du régime forestier – Forêt communale de Menton

Rapporteur : M. Yves JUHEL, adjoint au maire

A l'unanimité

autorise M. le Député-Maire à demander l'application du régime forestier sur les parcelles cadastrales représentant une surface totale de 114,8907 ha répartis sur le territoire communal de Menton et acte que la forêt communale de Menton relevant du régime forestier sera désormais de 114,8907 ha.

Affaire n°33 : Cession de terrain à l'euro symbolique par la copropriété Le Bel Air de la parcelle AK151 Lot B en vue de l'alignement de la voie dénommée Val du Careï.

Rapporteur : M. Yves JUHEL, adjoint au maire

accepte la cession de terrain par la copropriété le Bel Air représentée par la Sarl Cabinet Mari, moyennant l'euro symbolique et autorise M. le Député-Maire à signer l'acte à venir.

Affaire n°34 : Convention de partenariat avec l'Union Méditerranéenne pour l'Art Moderne (UMAM)

Rapporteur : Mme Martine CASERIO, adjoint au maire

A l'unanimité

approuve la signature de cette convention entre l'UMAM et la Ville de Menton, autorise M. le Député-Maire à signer tous les documents afférents à ce partenariat et précise que les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal de l'exercice 2016.

Affaire n°35 : Compte-rendu des décisions municipales

Rapporteur : M. le Député-Maire

Prend acte

des décisions prises par M. le Député-Maire depuis la séance du 17 décembre 2015 et enregistrées sous les n°322/15 à 343/15 et du n°01/16 au n°10/16.

La séance est levée à 20 h 15.

MENTON, le 19 février 2016
Le Député-Maire

Jean-Claude GUIBAL